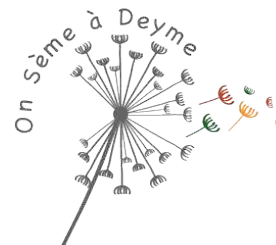


# CHARTRE et ADHESION à l'association **On sème à Deyme**



## Le contexte

L'association On sème à Deyme développe la mise en place d'un réseau de producteurs venant directement livrer leurs produits à Deyme. Ce projet se met en place avec l'appui de la mairie.

Des marchés sont organisés régulièrement et un dépôt-vente a lieu tous les mardis, de 17h30 à 19h au centre du village.

## Les valeurs portées par le projet

- appuyer les circuits courts <sup>(1)</sup> de proximité,
- soutenir les producteurs locaux,
- préserver l'environnement,
- créer du lien social.

## Des engagements réciproques

### Du côté des producteurs :

- Honorer toute commande validée.
- Respecter les lieux mis à disposition.
- Vendre directement leurs propres produits. D'autres produits peuvent être proposés à la vente si le niveau d'intermédiaire maximal de 1 est respecté et que le consommateur est clairement informé de la provenance des produits.
- Proposer des produits de saison, frais ou transformés dans le respect des normes d'hygiène en vigueur. Le producteur est responsable de la qualité de ses produits.
- Produire selon des méthodes respectueuses des cycles naturels, de préférence en agriculture biologique, à défaut en conversion bio ou agriculture raisonnée avec une réelle démarche écologique.
- Des échanges entre les producteurs et l'association doivent être entretenus afin de garantir une transparence dans une démarche de qualité et afin de mettre en valeur leur travail et leurs produits.
- Les producteurs engagés dans le projet acceptent éventuellement d'accueillir sur leurs exploitations des groupes de consommateurs lors de moments d'échanges organisés par l'association. Ils acceptent également éventuellement de se mobiliser lors de soirées de sensibilisation afin de maintenir l'esprit d'éducation populaire porté par l'association.

### Du côté de l'association *On sème à Deyme* :

- Proposer des produits variés et de qualité en lien avec le développement durable tant sur le plan économique, social et environnemental.
- Être ouvert aux suggestions d'amélioration formulées par les producteurs et les consommateurs, concernant les produits, le service, et tout autre sujet.
- Organiser la vente des produits sur la commune de Deyme en respectant les jours, horaires et lieux de distribution convenus.
- Respecter les lieux mis à disposition.

### Du côté des consommateurs :

